

**Succès pour le 15 septembre et le 23 septembre,  
et le 2 octobre 2010 !**

**La réforme des retraites ne doit pas passer !**

**Tous en grève le 12 octobre,  
Retrait du projet !**

Malgré la puissance des mobilisations du 7 et le succès du 15, du 23 septembre et du 2 octobre, le gouvernement a décidé d'imposer sa réforme des retraites pour répondre aux exigences des marchés financiers. Comme l'a déclaré un député UMP le 9 septembre à l'Assemblée Nationale : il faut voter la réforme « *parce qu'elle nous permet de conserver la signature de la France auprès des agences de notation* ».

Mais pour l'ensemble des jeunes et des salariés du public et du privé, la réforme Sarkozy-Woerth-Fillon constitue une régression sociale généralisée :

- Report de l'âge légal d'ouverture des droits à 62 ans,
- Report de l'âge pour partir sans décote à 67 ans,
- Allongement de la durée de cotisation à 41,5 annuités.

Et ce alors même que les employeurs continuent de bénéficier des exonérations de cotisations sociales : 32 milliards d'euros en 2009, plus de 200 milliards d'euros cumulés en 20 ans !

**BIENTÔT LA RETRAITE  
À 67 ANS ?**



**La réforme des retraites Sarkozy-Woerth-Fillon  
n'est ni amendable, ni négociable !**

Depuis des mois, le gouvernement justifie sa réforme par l'allongement de l'espérance de vie. Mais combien d'années restera-t-il à vivre à une femme si elle doit travailler au-delà de 65 ans pour avoir une retraite de 800 euros ?

**Les retraites sont et doivent continuer à être financées par les cotisations sociales, fondement du salaire différé et de la retraite par répartition.**

Or, depuis 1980, selon le dernier rapport de la Commission des Comptes de la Sécurité Sociale, le taux des cotisations patronales de Sécurité Sociale a diminué de 4,24%.

Il s'agit d'une diminution du TAUX qui ne prend pas en compte les exonérations de cotisations qui font qu'un employeur ne paye que 4% de cotisations sociales pour un salarié au SMIC !

Le rétablissement du taux des cotisations patronales à son niveau de 1980, aboutirait à 21 milliards de recettes, plus que le déficit total réel de l'exercice 2009.

Nul besoin de repousser de 2 ans l'âge légal de départ en retraite ! De plus, passer de 60 à 62 ans aurait une conséquence majeure, priver d'emploi 1 million de jeunes d'ici 2016 !

## **Il faut amplifier la mobilisation pour conduire le gouvernement à retirer sa réforme !**

Seule une mobilisation encore plus forte des salariés, engagés dans la grève **et** dans la manifestation, changeront les choses et conduiront le gouvernement et sa majorité à l'Assemblée Nationale à retirer leur copie et à rouvrir le dossier, si important pour de nombreuses générations.

**LES ORGANISATIONS SYNDICALES CGT, CFDT, CFTC, CFE-CGC, FSU, SUD, UNSA, SOLIDAIRES  
APPELLENT L'ENSEMBLE DE LA POPULATION :**

# **TOUS EN GREVE LE 12 OCTOBRE 15H00 – PLACE GENEVES**

**Le syndicat CGT Metso appelle l'ensemble des salariés de l'entreprise à :**

Une grève sur une durée de 24 heures du mardi 12 octobre 4h du matin au mercredi 13 octobre 4h00 du matin pour tenir compte des différents horaires et laisser la possibilité aux salariés qui le souhaitent d'effectuer un jour ou ½ journée de grève.

Dans tous les cas le syndicat CGT appelle à des débrayages minimum de 2 heures par postes.

<b><u>Equipe matin</u> :.....</b>	<b>2 h fin de poste</b>
<b><u>Journée</u> ;.....</b>	<b>14h30 à 16h30</b>
<b><u>Equipe d'après midi</u> :....</b>	<b>14h30 à 16h30 ou fin de la manifestation</b>
<b><u>Equipe de nuit</u> : .....</b>	<b>2h à 4h</b>

- *Rassemblement du personnel le mardi 12 octobre à 14h30 à la porte de l'entreprise, rue Marcel Paul.*